

Marc Darras, ECP 75, a présenté les conclusions du rapport « **RSE : le rôle des acteurs publics** » avec la co-rapportrice, Véronique Vansteene, lors d'une conférence publique de France Stratégie le 10 Octobre 2023.

Ce rapport de la Plateforme RSE est le fruit de 18 mois de travail et d'auditions. Il s'inscrit dans les conclusions de la Convention citoyenne pour le climat faisant émerger une demande de plus en plus forte pour des achats publics responsables, dans la politique de relance de l'économie portée par l'Union Européenne et la France, et enfin de révision du Plan national des achats publics durables.

Les acteurs publics de l'Etat, des collectivités territoriales et des délégations de service public disposent de plusieurs leviers d'intervention qui peuvent favoriser la dynamique RSE des entreprises:

- le cadre légal et réglementaire
- la commande publique
- les aides aux entreprises
- la participation.

L'avis porte essentiellement sur la commande publique et pour une part sur les aides publiques.

Les auditions font apparaître que les acteurs publics ne perçoivent pas suffisamment la commande publique comme un outil de leur politique environnementale et sociale, alors que le code de la commande publique demande à ce que le besoin soit exprimé en prenant en compte des objectifs de développement durable. Par ailleurs, il est important de faire émerger des offres pertinentes : choix des clauses des appels d'offre, politique d'aide aux entreprises, connaissance des marchés.

L'avis propose 17 recommandations vers le gouvernement, les donneurs d'ordre, les acheteurs et les entreprises. Ces recommandations visent à faciliter la valorisation de la démarche RSE des entreprises par la prise en compte effective d'objectifs de développement durable dans l'expression des besoins de la commande publique, et une meilleure intégration de l'expression de la commande publique et de la dynamique d'entreprise.

Installée par le Premier ministre au sein de France Stratégie en 2013, la Plateforme RSE, *plateforme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises*, regroupe les administrations compétentes, les organisations représentant les entreprises et le monde économique, les organisations syndicales de salariés, des représentants de la société civile et de la recherche, et comprend parmi ses membres un député et un sénateur.

Les travaux de la Plateforme RSE sont le reflet des enjeux de la société en matière environnementale, sociale et économique, et de sa capacité à identifier et se saisir des alertes qui traversent la société. Elle émet des avis sur les questions qui lui sont soumises et formule des recommandations sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance soulevées par la responsabilité sociétale des entreprises.

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/rse-role-acteurs-publics>

